

■
Le président

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTÉ

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la **Première année de master droit européen**, pour l'année universitaire 2025-2026 est composé comme suit :

Monsieur	AUDIT, Pierre-Emmanuel	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	BEPLATE, Justin	Maître de conférences (MCF)
Madame	CLAUDEL, Emmanuelle	Professeur des universités (PR)
Madame	DRUMMOND, France	Professeur des universités (PR)
Monsieur	DUBOUT, Edouard	Professeur des universités (PR)
Monsieur	GALLOUX, Jean-Christophe	Professeur des universités (PR)
Madame	ILIOPOULOU, Anastasia	Professeur des universités (PR)
Monsieur	MARTUCCI, Francesco	Professeur des universités (PR)
Monsieur	NOUVEL, Yves	Professeur des universités (PR)
Monsieur	PASSA, Jérôme	Professeur des universités (PR)
Monsieur	PERROUD, Thomas	Professeur des universités (PR)
Monsieur	PFISTER, Laurent	Professeur des universités (PR)
Monsieur	PICOD, Fabrice	Professeur des universités (PR)
Monsieur	REBUT, Didier	Professeur des universités (PR)
Madame	SABATIER, Armelle	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	TOUZE, Sébastien	Professeur des universités (PR)
Monsieur	VERGNET, Nicolas	Maître de conférences (MCF)

Article 2

Monsieur PICOD Fabrice, Professeur des universités (PR) est désigné président du jury.

Fait à Paris, le 23 octobre 2025

Stéphane Braconnier